



Saint-Sébastien
sur-Loire



Les abords de l'Hôtel de Ville

deviennent un jardin

CARNET DE
CHANTIER
N°3

Ici, les espaces sont végétalisés
et les déplacements piétons sécurisés.



ma rue
mon quartier
ma ville

PHASE 3 - LA PLACE MARCELLIN-VERBE

De mi-juin à fin décembre 2026 - Durée : 6 mois ½

Les travaux dans la rue du 8-Mai-1945 se sont achevés mi-mai et ceux de l'allée Arthur-Chistiansen le seront bientôt (hormis pour les plantations qui seront effectuées à l'automne). **La troisième et dernière phase du chantier, consacrée à la place Marcellin Verbe, peut débuter.**

Des espaces verts seront créés, ainsi que des espaces conviviaux propices à la détente et à l'échange. La place deviendra piétonne.



FIN DU CHANTIER

décembre 2026

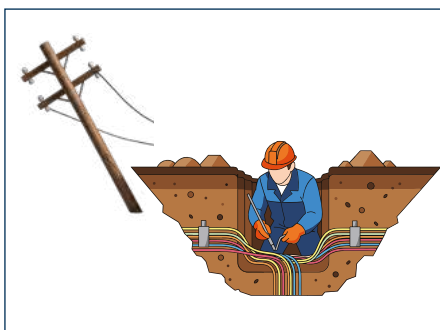
COÛT DES TRAVAUX

3 065 000€ TTC

ÉTAPE 1

Du 22 juin à fin juillet

Réalisation de la portion située au carrefour des rues du 8-Mai-1945 et du Petit Anjou : enfouissement des réseaux aériens (électricité et télécom), puis coulage du béton.



L'accès piéton à l'école maternelle du Centre sera maintenu.

Le parking de l'Hôtel de Ville restera accessible jusqu'aux vacances scolaires. Il fermera à compter du lundi 6 juillet et rouvrira à la rentrée.

ÉTAPE 2

En juillet et août

Décroûtage de la place, construction du mur de soutènement et coulage du béton côté école.



Le coulage du béton induira un temps de séchage de 2 à 3 semaines, ce qui entraînera quelques perturbations d'accès. Les riverains de la résidence Iris recevront une information spécifique concernant l'accès à leur parking.



ÉTAPE 3

De septembre à décembre

Travaux de voirie, installation de l'éclairage public, coulage du béton côté CCAS, et aménagements paysagers.



L'aire piétonne entrera en vigueur à l'issue du chantier en décembre.

Plus d'infos sur son fonctionnement en page 5

PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA PHASE

De mi-juin à décembre



La place Marcellin Verbe sera fermée avant de devenir piétonne définitivement.

Par conséquent, les véhicules seront dorénavant invités à emprunter les rues parallèles à la place, à savoir la rue du Général de Gaulle au Nord et la rue de la Taponnière au Sud.



À compter de septembre, **les colonnes enterrées situées dans la rue du 8-Mai-1945 seront opérationnelles. Un courrier explicatif sera transmis le moment venu.**



Les accès piétons seront organisés au gré du chantier.



Les cyclistes devront circuler pied à terre.



L'accès aux services municipaux (mairie et CCAS) sera maintenu.



Des stationnements de proximité pour les personnes à mobilité réduite seront organisés dans les rues de la Taponnière, et du Petit-Anjou (côte Est), ainsi que sur le parking de la mairie à compter de septembre. Les cheminements seront balisés.



Les chantiers de la rue du 8-Mai-1945, de l'allée Christiansen et de la place Marcellin-Verbe s'inscrivent dans le réaménagement global du secteur initié par la Ville comprenant également :



la création de logements sociaux et de nouveaux espaces d'accueil municipaux

> bâtiment Charlize : installation des premiers habitants programmée en septembre



le réaménagement du parking de l'Hôtel de Ville

> travaux durant l'été



la rénovation du parc de la mairie

> travaux en septembre et octobre

> finalisations (plantations et mobilier) en janvier 2027

L'aire piétonne, comment ça marche ?

Au sein d'une aire piétonne, les piétons bénéficient de la priorité sur tous les autres usagers autorisés. Les déplacements y sont confortables et sécurisés. La vie de quartier devient plus paisible. Les habitantes et les habitants se réapproprient l'espace public, les enfants sont incités à se rendre à l'école à pied.

La circulation motorisée y est interdite, sauf exceptions prévues (déménagements riverains, livraisons, services publics, secours, véhicules autorisés). Ces véhicules doivent rouler au pas. Les cyclistes peuvent circuler mais à vitesse réduite et sans gêner les piétons. Le stationnement est interdit, sauf emplacements dédiés et autorisations spécifiques.



Une réunion spécifique sur les droits d'accès à la place Marcellin-Verbe sera organisée cet automne.

Se stationner pendant les travaux



Emprise des travaux
place Marcellin-Verbe



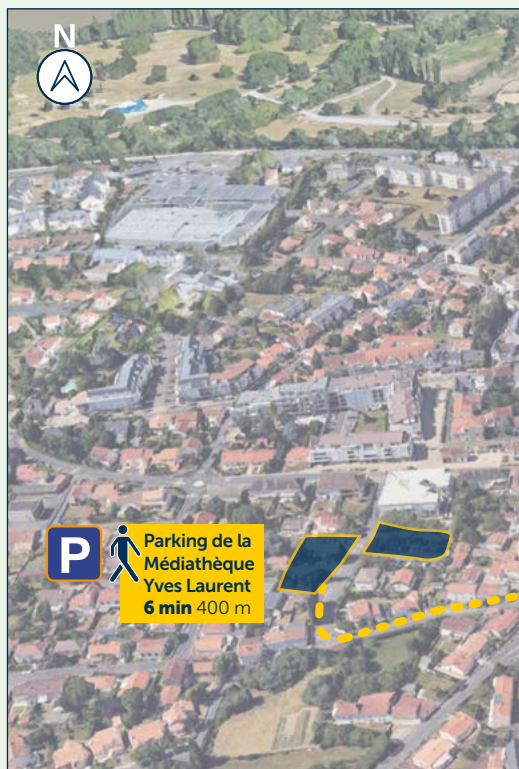
Parkings disponibles à
quelques minutes à pied de
l'Hôtel de Ville



Cheminements piétons
depuis les stationnements

Et pourquoi pas ?

Les travaux sont l'occasion
de changer ses habitudes
et de privilégier, dans la
mesure du possible, le
covoiturage ou le vélo.





Tous les parkings indiqués sont gratuits. Sur les places Cambronne et de l'Église, en zones bleues, la durée de stationnement est limitée à 1h30, de 9h à 12h et de 14h à 19h, du lundi au samedi (sauf jours fériés). Il est également possible de stationner dans les rues adjacentes.

Les abords de l'Hôtel de Ville

deviennent un jardin

CARNET DE
CHANTIER
N°3

Ici, les espaces sont végétalisés
et les déplacements piétons sécurisés.



Nous avons conscience que la période de chantier est une période complexe pour tous. C'est pourquoi la collectivité met tout en œuvre pour qu'elle se déroule le mieux possible. Nos équipes sont à votre écoute pour vous renseigner, n'hésitez pas à les contacter.

Ils interviennent sur le chantier :

- | Voirie et réseau d'eaux pluviales : BUREAU TP
- | Réseaux secs et bornes d'accès à l'aire piétonne : BOUYGUES
- | Aménagements paysagers : EFFIVERT

Pendant les travaux, qui appeler ?

| Gestion des travaux

Pôle de proximité Loire, Sèvre & Vignoble : 02 72 01 26 00
pole.loiresevrevignoble@nantesmetropole.fr

- | Mairie de Saint-Sébastien-sur-Loire : 02 40 80 85 00



Retrouvez le projet global sur saintsebastien.fr

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux



Nantes au quotidien